#### Mairie de



## VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

## **CONSEIL MUNICIPAL**

# **REUNION DU 17 JUIN 2025**

République Française Liberté - Égalité - Fraternité Nombre de Conseillers

en exercice:

35

Nombre de votants:

35

Nombre de présents :

28

Convocations:

11 JUIN 2025

Etaient présents: M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane FERRAND, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, Mme Khadija EL ARRAM, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Benoît HEBERT, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

# --00000-

#### Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE
- Mme Luce PANE
- M. Stéphane BORD
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Evelyne DENOYELLE
- Mme Lisa MADELEINE
- Mme Sylvie FAURE

Pouvoir à M. Pierre CAREL

Pouvoir à M. Alexis RAGACHE

Pouvoir à M. Pierre-Arnaud PRIEUR

Pouvoir à Mme Eve COGNETTA

Pouvoir à Mme Edwige PANNIER

Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY

Touvoir a IVI. Herve Beiviertain

Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

## --00000-

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.

OBJET: Modification des tarifs d'utilisation des installations sportives municipales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2016-62 du 2 juin 2016 définissant les tarifs de location des installations sportives municipales,

Considérant la nécessité de procéder à la revalorisation des tarifs d'utilisation des installations sportives municipales,

Considérant la nécessité de créer des tarifs pour le remplacement de badges, clés ou cartes d'accès aux sites sportifs,

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs horaires de la manière suivante à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

	Tarif de location des équipements sportifs selon le type				
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5
Catégorie de surface sportive	Installations sportives de plein-air	Terrains de football et courts de tennis couverts	Salles de sports	Salle de gymnastique	Piscine
	Terrains de BMX, de tennis, de pétanque, d'activité canine, terrains multisports, skatepark et espaces sportifs de proximité	Complexe sportif Jacques- Anquetil ou stade municipal Jean- Adret	Toutes les salles multisports et les petites salles spécialisées y compris les salles non sportives au sein des installations sportives	Au sein du gymnase municipal Jean- Claude Bauer	Bassin complet
Modalités d'utilisation	Exclusivité d'utilisation	Exclusivité d'utilisation	Exclusivité d'utilisation	Possibilité de partage avec d'autres utilisateurs	Partage possible avec d'autres utilisateurs (par ligne d'eau diviser par 4)
Catégorie d'utilisateur					
Association sottevillaise (entraînements et compétitions), stages ou compétitions fédérales portés par une association sottevillaise	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Défini dans la grille tarifaire de la piscine
Organisme fédéral normand, club corporatif sottevillais, organisme de formation à objet sportif	10€	20€	20€	20 €	100€
Fédération sportive française, association non sottevillaise, société à objet sportif, organisme non sportif ou collectivité publique	15 €	30€	30€	30€	120 €
Fédération sportive étrangère ou entreprise	30 €	60 €	60 €	110€	180€



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20250617-2025-66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2025 Publication : 24/06/2025



Tarifs de remplacement des moyens d'accès aux équipements	
Badge d'accès aux locaux (rond)	
Carte d'accès au stade (bornes escamotables)	
Clé sécurisée d'accès aux locaux	40,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

Le Registre dûment signé, Pour extrait conforme, Maire,

Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE